



## Advicenne se met en ordre de marche pour accélérer sa croissance

**Paris, France, le 25 mai 2020 – 19h30 CEST** - Advicenne (Euronext : ADVIC), fait un point sur ses activités en cours et sa gestion de la crise Covid-19 à l'occasion de son assemblée générale mixte du 26 mai 2020, tenue à huis clos dans le contexte de l'épidémie de coronavirus (Covid-19).

Advicenne a fait la preuve de sa résilience à l'occasion de la pandémie de Covid-19. Déjà rompue aux méthodes de télétravail avant crise, Advicenne a pu poursuivre son activité avec un minimum d'impact de la crise grâce à l'engagement de l'ensemble de ses équipes.

L'année 2020 reste une année charnière pour Advicenne qui se met en ordre de marche pour optimiser son développement et préparer l'accès au marché de son candidat médicament ADV7103.

A cette fin, elle fait évoluer progressivement sa gouvernance avec un souci de diversité des expériences, des savoirs, des perspectives et d'internationalisation, avec les nominations successives de :

- M. David Solomon, fin 2019, riche d'une forte expérience de gouvernance de sociétés pharmaceutiques cotées et d'accords industriels et financiers fortement créateurs de valeur, à la fonction de président du conseil d'administration dans le cadre de la séparation des postes de Président du Conseil et de Directeur Général ;
- Dr. André Ulmann, à la fonction de Directeur Général par intérim le 12 mars 2020 ; néphrologue ayant mené l'entreprise qu'il avait créée au succès, André Ulmann est idéalement placé pour préparer la transition de l'entreprise vers le marché ;
- Mme Hege Hellstrom au poste d'Administrateur Indépendant. Hege Hellstrom dispose d'une expertise reconnue en matière de valorisation de produits de néphrologie en Europe.

En Europe, le dossier d'enregistrement de l'ADV7103 a été déposé auprès de l'EMA : la revue du dossier se déroule conformément au plan et on attend un opinion positive fin 2020 dans cette première indication. L'objectif est d'obtenir une approbation dans l'Union Européenne dans l'indication « Tubulopathies distales » (dRTA) au début 2021 ; l'approche commerciale sera optimisée territoire par territoire. En parallèle l'étude clinique pivot CORAL dans la cystinurie se poursuit.

Aux Etats-Unis, l'étude clinique ARENA-2 dans la dRTA n'a pu être poursuivie pendant la crise du Covid-19 mais devrait reprendre à l'automne avec un protocole simplifié. Pour optimiser la création de valeur aux Etats-Unis, une filiale américaine a été créée dont la gestion a été confiée à M. Robbie McCarthy, un dirigeant expérimenté de l'industrie pharmaceutique. Il a pour mission la mise sur pied d'une équipe opérationnelle locale, dont la finalité est de mener à bien les essais cliniques puis l'enregistrement de ADV7103 dans les meilleurs délais.



*« J'ai accompagné Advicenne depuis sa création en tant qu'administrateur puis comme investisseur. Quelques semaines d'immersion profonde dans la société au sein d'équipes totalement engagées pour sa réussite me confortent sur notre capacité à exécuter notre plan de marché pour déployer l'ADV7103. Nous avons également commencé à identifier des zones de potentiel encore inexploitées en termes de marchés adressables. Enfin je suis convaincu que notre impact peut être significativement augmenté en optimisant les actions et leurs coûts en fonction des priorités et des besoins des patients. A cette fin une analyse territoire par territoire est en cours pour optimiser notre impact commercial et notre risque/rentabilité. Notre visibilité financière est réelle et nous permet de mettre ce plan en œuvre », a déclaré le **Dr. André ULMANN, Directeur Général d'Advicenne.***

## **A propos d'Advicenne**

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants en Néphrologie. Notre programme phare fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein, les acidoses tubulaires rénales et la cystinurie. ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de ces deux maladies.

Advicenne a pour ambition de développer de nouveaux médicaments reposant sur une formulation innovante pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits plus particulièrement en Néphrologie et en Pédiatrie.

Basée à Paris, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée.

## **Contacts :**

### **Advicenne**

David Solomon, André Ulmann,  
Paul Michalet  
+33 (0)4 66 05 54 20

Email : [investors@advicenne.com](mailto:investors@advicenne.com)

### **Communication financière**

NewCap  
Dusan Oresansky & Emmanuel Huynh  
+33 (0)1 44 71 94 92

### **Relation Presse**

NewCap  
Nicolas Merigeau  
+33 (0)1 44 71 94 98

Email : [advicenne@newcap.eu](mailto:advicenne@newcap.eu)



## Déclarations prospectives - Advicenne

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement universel d'Advicenne déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 décembre 2019 sous le numéro D.19-1036. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les informations sur l'utilisation de candidats médicaments éventuellement présentées dans ce communiqué de presse se basent sur les résultats issus de nos études à l'heure de sa publication ; étant précisé qu'un candidat médicament est un produit n'ayant pas encore fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par une Agence de Santé.